



RAPPORT D'ACTIVITE
De
MASTRAD SA
31/12/12

GROUPE MASTRAD

32 bis- 34 boulevard de Picpus
75012 PARIS

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en milliers d'euro.

0.RAPPORT D'ACTIVITE

1. BILAN CONSOLIDE	7
2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	8
3. TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	9
4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE	10
5. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION ...	10
5.1. REFERENTIEL COMPTABLE.....	10
5.2. MODALITES DE CONSOLIDATION.....	10
5.2.1. METHODES DE CONSOLIDATION	10
5.2.2. METHODES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES.....	11
5.2.3. ECARTS D'ACQUISITION	12
5.2.4. DATES DE CLOTURE DES EXERCICES DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	12
5.3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION.....	12
5.3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12
5.3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
5.3.3. CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT.....	14
5.3.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	14
5.3.5. STOCKS ET TRAVAUX EN-COURS	14
5.3.6. CREANCES ET DETTES	14
5.3.7. TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	14
5.3.8. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT.....	15
5.3.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES	15
5.3.10. PROVISIONS	15
5.3.11. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES	15
5.3.12. DISTINCTION ENTRE RESULTAT EXCEPTIONNEL ET RESULTAT COURANT	16

5.3.13.	RESULTATS PAR ACTION.....	17
6.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	18
6.1.	ACTIVITE	18
6.2.	VARIATION DE PERIMETRE	18
6.3.	ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2012	18
6.4.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	19
7.	COMPARABILITE DES COMPTES.....	20
7.1.	CHANGEMENTS COMPTABLES	20
7.2.	COMPARABILITE DES COMPTES	20
8.	EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS	21
8.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21
8.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22
8.3.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	22
8.4.	STOCKS ET EN-COURS	23
8.5.	VENTILATION DES CREANCES PAR ECHEANCE	23
8.6.	DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT	23
8.7.	CAPITAUX PROPRES.....	24
8.7.1.	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	24
8.8.	PROVISIONS	24
8.9.	IMPOTS DIFFERES	24
8.10.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	26
8.10.1.	NATURE ET ECHEANCE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	26
8.10.2.	VENTILATION PAR PRINCIPALES DEVISES	26
8.10.3.	VENTILATION PAR NATURE DE TAUX	26
8.10.4.	DETTES COUVERTES PAR DES SURETES REELLES	26
8.11.	AUTRES PASSIFS A COURT TERME	26
8.12.	ENGAGEMENTS HORS-BILAN	26
8.12.1.	ENGAGEMENTS DONNES.....	26
8.12.2.	ENGAGEMENTS REÇUS.....	27
8.13.	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	27

8.14.	RESULTAT FINANCIER	28
8.15.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	28
8.16.	IMPOT SUR LES BENEFICES	29
8.16.1.	ANALYSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES	29
8.16.2.	PREUVE D'IMPOT.....	29
8.17.	EFFECTIF.....	29
9.	AUTRES INFORMATIONS	30
9.1.	IMMOBILISATIONS.....	30
9.1.1.	VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE	30
9.1.2.	VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR ZONES GEOGRAPHIQUES.....	30
9.2.	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	30
9.2.1.	REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITE	30
9.2.2.	REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES	30
9.3.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	31
9.4.	DIRIGEANTS.....	31
9.5.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	31
9.6.	ENTITES AD HOC	31
9.7.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31

0. Rapport D'activité

1. RESULTATS CONSOLIDES SEMESTRIELS 2012/2013

Au cours du premier semestre 2012/2013, le Groupe MASTRAD a été impacté par une conjoncture économique peu favorable qui pénalise ses résultats semestriels.

<i>Normes En K€</i>	<i>françaises</i>	31.12.12 6 mois	31.12.11 6 mois	<i>Var. (en %)</i>
Chiffre d'affaires		15 924	17 393	-8%
EBITDA		788	2 454	-68%
Résultat d'exploitation		110	1 939	-94%
<i>Marge d'exploitation (% CA)</i>		0,7%	11,1%	
Résultat courant avant impôts		63	1 518	-96%
Impôts		(178)	(338)	
Résultat net		(115)	1 181	-110%

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2012 ressort en baisse de -8% à 15 924 K€ impacté par le recul de la consommation des ménages français et par le repli des ventes de certains produits *blockbusters* en Amérique du Nord qui ne permettent pas de compenser la bonne dynamique des ventes à l'export (+11,2%).

L'EBITDA consolidé s'établit pour ce premier semestre 2012/2013 à 788 K€ contre 2 454 K€ un an plus tôt et le résultat d'exploitation consolidé semestriel à 110 K€ contre 1 939 K€ pour la même période de 2011.

La marge d'exploitation recule de plus de 10 points pénalisée par le recul du chiffre d'affaires et par un effet mix produit défavorable.

Le résultat courant avant impôt est de 63 K€, en diminution de 96%. Après comptabilisation de la charge d'impôt, le résultat net part du Groupe ressort en perte de 115 K€ contre un bénéfice de 1 181 K€ au premier semestre 2011/2012.

Mastrad SA

Les ventes de Mastrad SA ont reculé de -3,4% au premier semestre 2012/2013 à 10 534 K€ contre 10 903 K€ en 2011/2012. La forte croissance de la marque à l'export (+10,9%) n'a pas permis de compenser la perte conjoncturelle du volume des ventes en France (-8,7%).

Pénalisé par une baisse importante de la marge brute, le résultat d'exploitation de Mastrad SA diminue de -54% à 722 K€ contre 1 589 K€ au 31 décembre 2011. Le recul de la marge brute s'explique par une modification du mix produit, un impact assez défavorable du taux de change, et dans une moindre mesure des prix d'achat des produits. Enfin, Mastrad SA a réalisé des opérations de déstockages sur certains de ces produits sur le semestre.

Mastrad Inc.

Le chiffre d'affaires de Mastrad Inc. a reculé de 22% au premier semestre 2012/2013 à 2 449 K€ contre 3 154 K€ au 31 décembre 2011, du fait de la baisse des ventes de certains produits *blockbusters*.

Le résultat d'exploitation est en perte de 126 K€ contre un bénéfice de 691 K€ un an plus tôt. Au cours du premier semestre 2012/2013 des éléments exceptionnels non récurrents sont venus pénaliser les performances opérationnelles de Mastrad Inc.. La filiale américaine a en effet dû faire face à d'importants coûts logistiques résultant du déménagement de ses entrepôts. La masse salariale de la filiale est également venue peser sur les résultats. En conséquence, le Groupe a procédé à un ajustement de ses effectifs sur le semestre pour être davantage en adéquation avec les besoins réels de la structure américaine.

Kitchen Bazaar

L'activité de Kitchen Bazaar a reculé de 11,9% au premier semestre 2012/2013 à 2 940 K€ contre 3 336 K€ impactée par la baisse de la fréquentation de ses boutiques et par une diminution du panier moyen.

Du fait de cette baisse d'activité, la perte d'exploitation de Kitchen Bazaar s'est creusée au premier semestre 2012/2013 à -429 K€ contre -331 K€ à fin décembre 2011.

Mastrad a annoncé le 4 mars dernier, la signature d'un protocole entre le Groupe et la société CETOC concernant la fusion des enseignes Kitchen Bazaar et TOC. Kitchen Bazaar sera ainsi absorbée prochainement par la société CETOC.

Structure financière

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres de Mastrad sont quasi stables à 11,7 M€ contre 12,0 M€ au 31 décembre 2011.

S'agissant de l'endettement net de la société, Mastrad a conclu deux emprunts bancaires au cours du semestre : un premier emprunt d'un million d'euros sur 5 ans afin de financer de nouveaux outils de production, et un crédit de campagne pour un million d'euros également afin de financer le stock, remboursable au 1^{er} semestre 2013.

1. Bilan consolidé

ACTIF (En milliers d'euros)	31/12/2012	30/06/2012	Note n°	PASSIF (En milliers d'euros)	31/12/2012	30/06/2012	Note n°
Actif immobilisé	7 033	7 304		Capitaux propres (part du groupe)	11 680	11 899	8.7
Immobilisations incorporelles	3 862	4 197	8.1	Capital	750	750	
Immobilisations corporelles	2 735	2 573	8.2	Primes	5 685	5 685	
Immobilisations financières	437	535	8.3	Réserves et résultat consolidé	5 472	5 609	
				Ecart de conversion	(227)	(145)	
				Intérêts minoritaires			
Actif circulant	17 754	17 931		Provisions pour risques et charges	599	763	8.8
Stocks et en-cours	8 187	9 018	8.4				
Clients et comptes rattachés	4 832	4 126	8.5 -	Dettes	12 508	12 574	
Autres créances et comptes de régularisation	2 849	3 193	8.6	Emprunts et dettes financières	4 800	3 177	8.10
Valeurs mobilières de placement	782	824		Fournisseurs et comptes rattachés	5 687	7 174	8.11
Disponibilités	1 103	770		Autres dettes et comptes de régularisation	2 021	2 223	
TOTAL	24 787	25 235		TOTAL	24 787	25 235	

2. Compte de résultat consolidé

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	30/06/2012	Note n°
Chiffre d'affaires	15 924	17 393	31 121	9.2
Autres produits d'exploitation	185	117	532	
Achats consommés	(7 559)	(7 384)	(13 348)	
Charges de personnel	(3 390)	(3 243)	(6 909)	
Autres charges d'exploitation	(4 173)	(4 237)	(8 719)	
Impôts et taxes	(198)	(193)	(314)	
Dotations aux amortissements et aux provisions	(678)	(515)	(834)	8.13
Résultat d'exploitation	110	1 939	1 528	
Charges et produits financiers	118	(51)	(165)	8.14
Résultat courant des entreprises intégrées	228	1 888	1 362	
Charges et produits exceptionnels	(210)	(414)	(569)	8.15
Impôts sur les résultats	(199)	(338)	98	8.16
Résultat net des entreprises intégrées	(181)	1 136	892	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	44	44	89	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(136)	1 181	981	
Intérêts minoritaires	-	-	-	
Résultat net (part du groupe)	(136)	1 181	981	
Résultat par action (en euros)	- 0,03	0,22	0,18	
Résultat dilué par action (en euros)	- 0,03	0,22	0,18	

3. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	30/06/2012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	(136)	1 181	981
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	0	0	0
Quote part dans résultat des sociétés en équivalence	0	0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES (part du groupe et minoritaires)	(136)	1 181	981
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	129	291	855
- Variation des impôts différés	(106)	(92)	(207)
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	403	119	15
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	290	1 498	1 644
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	(1 188)	(288)	(1 465)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(898)	1 210	180
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations	(545)	(1 614)	(2 224)
Cession d'immobilisations	108	94	285
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(437)	(1 520)	(1 939)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires	0	(427)	(425)
Emissions d'emprunts	2 000	546	546
Remboursements d'emprunts	(360)	(213)	(507)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 640	(94)	(387)
VARIATION DE TRESORERIE	305	(404)	(2 146)
Trésorerie d'ouverture	436	2 547	2 547
Trésorerie de clôture	749	2 195	436
Incidence des variations de cours des devises	9	53	35

4. Variation des capitaux propres – part du groupe

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 30/06/11	750	5 685	3 773	1 279	(272)	11 215
Affectation du résultat 30/06/11			1 279	(1 279)		
Résultat 31/12/11				1 181		1 181
Dividendes versés			(427)			(427)
Ecarts de conversion					72	72
Situation à la clôture 31/12/11	750	5 685	4 625	1 181	(199)	12 042

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 30/06/12	750	5 685	4 627	981	(145)	11 899
Affectation du résultat 30/06/12			981	(981)		
Résultat 31/12/12				(136)		(136)
Ecarts de conversion					(82)	(82)
Situation à la clôture 31/12/12	750	5 685	5 609	(136)	(227)	11 680

5. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Mastrad sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

5.2. Modalités de consolidation

5.2.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère Mastrad SA, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles Mastrad SA a une influence notable sont mises en équivalences.

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation est précisée en note 6.4 « Liste des sociétés consolidées ».

5.2.2. Méthodes de conversion des opérations en devises

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

Néanmoins, depuis l'exercice clos au 30/06/2011, les écarts de change sur la créance de Mastrad Inc chez Mastrad SA n'ont pas été comptabilisés en résultat financier mais ont été retraités pour être portés en capitaux propres.

En effet, les besoins structurels de la filiale américaine ont conduit à modifier l'appréciation relative à cette créance et à la considérer comme un investissement net, dans la mesure où son règlement ne peut être planifié et n'est pas susceptible d'intervenir dans un avenir proche.

5.2.3. Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation,
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

5.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 31 décembre 2012, d'une durée de 6 mois.

5.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Mastrad sont les suivants :

5.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation dès lors que leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Frais de recherche et développement

Dans les immobilisations incorporelles figurent notamment des frais de recherche et développement pour 345 K€. Ces frais sont amortis à hauteur de 336 K€.

- Ecarts d'évaluation

Dans les immobilisations incorporelles figurent notamment les écarts d'évaluation relatifs, d'une part aux droits au bail lorsque ceux-ci ont pu répondre aux critères d'identification, et d'autre part à la marque.

- Droits au bail :

L'affectation en valeur droit au bail est effectuée en fonction de la valeur locative au mètre carré de l'entreprise acquise sur la période de location.

Une dépréciation d'actif est susceptible d'être constituée lorsque la valeur locative est inférieure à la valeur calculée lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société concernée.

- Marque :

L'affectation à une marque est réalisée à la suite d'une évaluation sur la base des avantages économiques futurs additionnels apportés par la détention et la mise en œuvre d'une marque de grande notoriété nationale.

La valeur de cet actif incorporel sera suivie dans le temps. La dépréciation est conditionnée par la mise en évidence d'indices de pertes de valeurs telles que : le taux de marge, l'EBITDA et le taux de croissance du chiffre d'affaires sous cette même marque.

- Les autres immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur d'acquisition de brevets et de logiciels.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Frais d'établissement	Linéaire	3 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

5.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie de chaque immobilisation, à l'exception de certains matériels informatiques amortis selon le mode dégressif.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durée</i>
Installations techniques, matériel, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel publicité	1 à 3 ans
Véhicule de tourisme	5 ans

5.3.3. Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont majoritairement retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Ce retraitement ne s'applique qu'aux contrats dont le montant est significatif par rapport à l'ensemble consolidé.

Deux contrats de location-financement chez l'entité Mastrad SA, relatifs à des véhicules, sont retraités depuis le 30/06/2011 dans les comptes consolidés.

5.3.4. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

5.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (constitués des frais de transports jusqu'à l'entrée à l'entrepôt et des frais de douane) à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation peut être constatée sur les produits défectueux de second choix ou à rotation lente.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

5.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

5.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Elles regroupent les valeurs mobilières de placement ainsi que les disponibilités en banque du groupe. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. En cas de plus-value latente, celle-ci par principe de prudence, n'est pas constatée.

5.3.8. Subventions d'investissement

Lorsque le Groupe en perçoit, les subventions sont retraitées comme suit :

- Inscription en compte de régularisation au passif,
- Étalement au compte de résultat consolidé.

5.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise, des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Un périmètre d'intégration fiscale a été mis en place depuis l'exercice clos au 30/06/2011 ; ce périmètre a pour mère la société Mastrad SA et inclut les entités FKB et Kitchen Bazaar.

5.3.10. Provisions

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments, s'ils sont constatés, sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés. Il n'y a pas lieu de constater de provisions à caractère récurrent, telles que des garanties données aux clients.

5.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel ainsi que les charges sociales y afférent ont été évalués selon la « méthode prospective ».

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est calculée et comptabilisée en consolidation pour les sociétés Mastrad SA et Kitchen Bazaar.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour déterminer le montant des provisions :

31/12/2012		
MASTRAD SA		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de gros - Cadres	Commerce de gros - Ouvriers Employés
Taux d'actualisation :	3,5%	3,5%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	45,05%	45,05%
FINANCIERE KITCHEN BAZAAR		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de gros - Cadres	Commerce de gros - Ouvriers Employés
Taux d'actualisation :	3,5%	3,5%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	42,00%	42,00%
KITCHEN BAZAAR		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de détail non alimentaire	
Taux d'actualisation :	3,5%	3,5%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	38,00%	38,00%

5.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

5.3.13. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

6. Périmètre de consolidation

6.1. Activité

L'activité du groupe s'articule autour des axes principaux suivants :

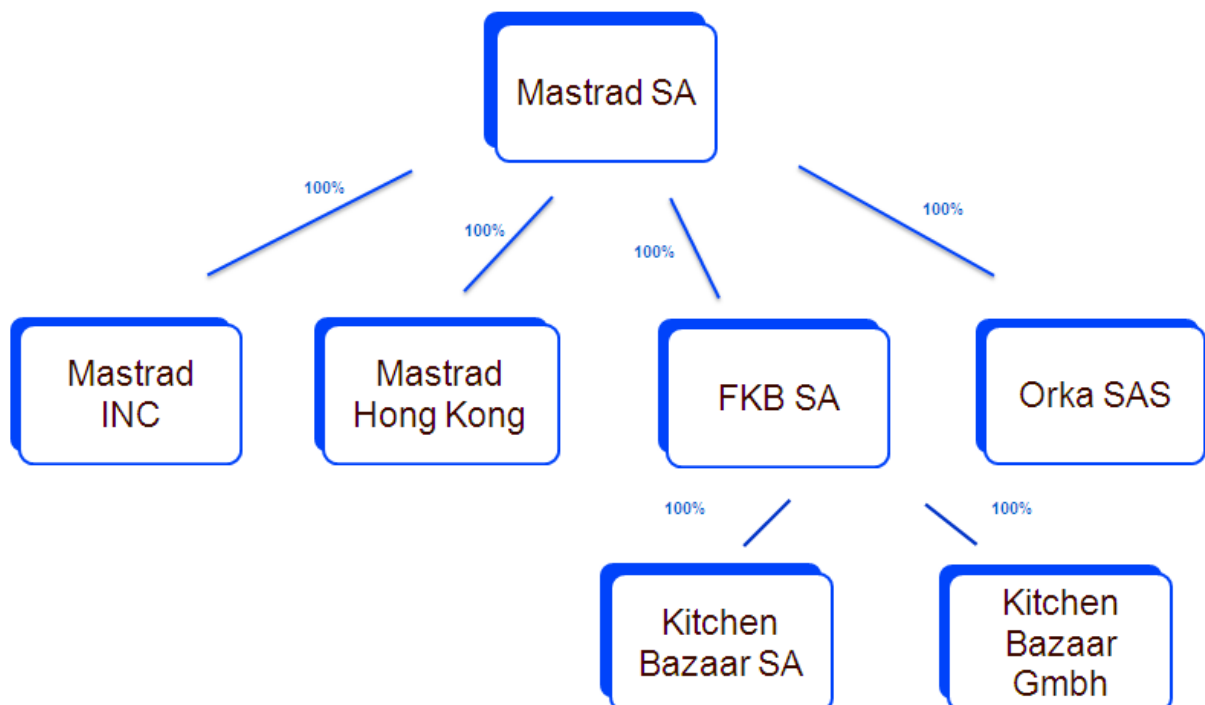
- La conception et la distribution d'accessoires culinaires,
- La vente de détail d'accessoires culinaires,

Ces secteurs d'activité ont été retenus dans le cadre de l'activité sectorielle présentée en 9 - Autres informations.

6.2. Variation de périmètre

L'entité Orka SAS a été créée le 03 septembre 2012 et est détenue à 100% par Mastrad SA.

6.3. Organigramme au 31 décembre 2012



6.4. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	N° d'ident.	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2012	Méthode de consolidation 30/06/2012	% d'intérêts consolidés 31/12/2012	% d'intérêts consolidés 30/06/2012	% de contrôles consolidés 31/12/2012	% de contrôles consolidés 30/06/2012
Mastrad SA	B 394 349 773	32 bis - 34 boulevard de Picpus-75012 Paris - FRANCE	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
FKB SA	B 450 559 943	32 bis - 34 boulevard de Picpus-75012 Paris - FRANCE	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Kitchen Bazaar SA	B 672 010 956	32 bis - 34 boulevard de Picpus-75012 Paris - FRANCE	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Mastrad Inc	C 2902839	7461 Beverly BLD - Suite 301 Los Angeles, CA 90036 - USA	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Mastrad HK	36366830-000-01-08-06	16 F HOI KIU commercial building - 158 Connaught Road central - Sheung Wan - HONG KONG	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Kitchen Bazaar GMBH	HRB 136038 B	c/o Luther rechtsanwalts-gesellschaft mbH, Friedrichstrasse 140 10117 Berlin - ALLEMAGNE	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Orka SAS	753 575 554	32 bis - 34 boulevard de Picpus-75012 Paris - FRANCE	Intégration globale	NC	100%	NC	100%	NC

L'intégralité des entités du périmètre est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

7. Comparabilité des comptes

7.1. Changements comptables

Au 31/12/2012, aucun autre changement comptable significatif n'est à signaler.

7.2. Comparabilité des comptes

Aucun fait significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes sur la période.

8. Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

(L'ensemble des données de ces tableaux, et de la même manière que les précédentes, sont exprimées en K€.)

8.1. Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	30/06/2012	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Reclassement	31/12/2012
Valeurs brutes						
Ecart d'acquisition	39	-	-	-	-	39
Frais de recherche et développement (1)	345	-	-	-	-	345
Concessions, brevets, licences	533	5	-	(0)	1	539
Droit au bail (2)	3 717	-	(391)	-	-	3 327
Fonds de commerce (3)	1 200	-	-	-	-	1 200
Autres immobilisations incorporelles	57	-	-	(3)	-	54
Avances et acomptes versés	59	-	-	-	(1)	58
Total	5 949	5	(391)	(3)		5 561
Amortissements / Dépréciations (4)						
Ecart d'acquisition	(39)	-	-	-	-	(39)
Frais de recherche et développement	(317)	(19)	-	-	-	(336)
Concessions, brevets, licences	(435)	(19)	-	0	-	(454)
Droit au bail (2)	(950)	(26)	126	-	-	(851)
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	(12)	(9)	-	1	-	(20)
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-	-
Total	(1 753)	(74)	126	1		(1 699)
Valeurs nettes						
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	27	(19)	-	-	-	8
Concessions, brevets, licences	98	(14)	-	(0)	1	85
Droit au bail (2)	2 767	(26)	(265)	-	-	2 476
Fonds de commerce	1 200	-	-	-	-	1 200
Autres immobilisations incorporelles	45	(9)	-	(2)	-	34
Avances et acomptes versés	59	-	-	-	(1)	58
Total	4 197	(68)	(265)	(2)		3 862

(1) Dessins et modèles. Voir également note 5.3.1.

(2) Les diminutions concernent la cession du droit au bail de Strasbourg. L'incidence nette sur les comptes consolidés est de (265) K€. Les autres dépréciations constatées concernent exclusivement le droit au bail.

(3) La valeur de la marque Kitchen Bazaar.

8.2. Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	30/06/2012	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Reclassement	31/12/2012
Valeurs brutes						
Installations techniques, mat. & out.	1 434	189	-	-	53	1 676
Autres immobilisations corporelles	3 379	336	(19)	(12)	-	3 684
Autres immo. corp. en crédit-bail (1)	135	-	-	-	-	135
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	313	-	-	-	(53)	260
Total	5 261	525	(19)	(12)		5 755
Amortissements						
Installations techniques, mat. & out.	(1 007)	(87)	-	-	-	(1 095)
Autres immobilisations corporelles	(1 593)	(242)	6	8	-	(1 821)
Autres immo. corp. en crédit-bail (1)	(87)	(17)	-	-	-	(104)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total	(2 688)	(346)	6	8		(3 020)
Valeurs nettes						
Installations techniques, mat. & out.	427	102	-	-	53	581
Autres immobilisations corporelles	1 786	94	(13)	(5)	-	1 863
Autres immo. corp. en crédit-bail (1)	48	(17)	-	-	-	31
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	313	-	-	-	(53)	260
Total	2 573	179	(13)	(5)		2 735

(1) Deux véhicules en location-financement chez l'entité Mastrad SA.

8.3. Immobilisations financières

(En milliers d'euros)	30/06/2012	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	31/12/2012
Valeurs brutes					
Titres de participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières (2)	535	13	(108)	(3)	437
Total	535	13	(108)	(3)	437
Provisions pour dépréciation					
Titres de participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total					
Valeurs nettes					
Titres de participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières (2)	535	13	(108)	(3)	437
Total	535	13	(108)	(3)	437

(2) Incluant les dépôts et cautionnements correspondant aux loyers.

8.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

(En milliers d'euros)	30/06/2012	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	31/12/2012
Valeurs brutes					
En-cours et services	34	-	(10)	-	24
Marchandises	9 487		(734)	(115)	8 638
Total	9 521		(743)	(115)	8 662
Provisions pour dépréciation					
En-cours et services	-	-	-	-	-
Marchandises	(503)	(60)	79	9	(475)
Total	(503)	(60)	79	9	(475)
Valeurs nettes					
En-cours et services	34	-	(10)	-	24
Marchandises	8 984	(60)	(655)	(107)	8 163
Total	9 018	(60)	(664)	(107)	8 187

8.5. Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2012	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	223	11	11	-
Clients et comptes rattachés	4 279	5 144	5 144	-
Débiteurs divers	2 212	1 644	1 644	-
Charges constatées d'avance	431	739	739	-
Impôt différé actif	328	469	469	-
Total	7 472	8 006	8 006	

8.6. Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

(En milliers d'euros)	30/06/2012	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2012
Clients et comptes rattachés	(153)	(199)	34	6	(312)
Débiteurs divers		(13)			(13)
Valeurs mobilières de placement		(3)			(3)
Total	(153)	(214)	34	6	(327)

8.7. Capitaux propres

8.7.1. Composition du capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social se compose de 5 358 357 actions d'une valeur nominale de 0.14 euros chacune.

8.8. Provisions

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	30/06/2012	Dotations	Reprises	31/12/2012
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	31	-	(2)	29
Provisions pour litiges	379	-	(45)	334
Autres provisions pour risques et charges	287	49	(122)	213
Ecart d'acquisition négatif (1)	67	-	(44)	22
Total	763	49	(213)	599

- (1) L'acquisition complémentaire des titres de l'entité FKB SA, en avril 2010, a généré un écart d'acquisition négatif de 266 K€, repris sur trois ans. La reprise de la période est comptabilisée à hauteur de 44 K€.

8.9. Impôts différés

La prise en compte, au 31 Décembre 2012, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

(En milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2012	Variation
Impôts différés actif	328	469	141
Impôts différés passif	0	0	0
Réserves consolidées	(92)	34	126
Résultat consolidé	207	106	(101)
Impôts différés	115	141	25

Les impôts différés actif et passif retraités dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Impôt différé actif (En milliers d'euros)	30/06/2012	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2012
Organic	7	-	1	7
Effort de construction	5	-	(2)	3
Participation	48	-	-	48
Annulation fonds de commerce	261	-	(15)	246
Ecart de conversion s/créance assimilée à investissement	-	47	(47)	-
Provision d'indemnité de départ à la retraite	10	-	(1)	10
Activation déficit reportable	649	(12)	73	709
Frais d'acquisition des titres	(45)	-	-	(45)
Limitation des IDA aux IDP	(99)	-	-	(99)
Crédit-Bail	6	-	0	6
Compensation IDA / IDP	(513)	-	97	(416)
Total	328	34	106	469

Impôt différé passif (En milliers d'euros)	30/06/2012	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2012
Droit au bail	513	-	(97)	416
Compensation IDA / IDP	(513)	-	97	(416)
Total	0		0	0

Chez FKB et KB une partie des déficits reportables n'a pas été activée, pour un montant en base de 1.459 k€ (soit un impôt de 486 k€).

8.10. Emprunts et dettes financières

8.10.1. Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Total emprunts et dettes financières (En milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2012	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	201	201	201	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 741	2 397	475	1 744	177
Emprunts en crédit-bail (1)	65	50	50	-	-
Dettes financières diverses	12	1 018	1 018	-	-
Concours bancaires courants	1 158	1 135	1 135	-	-
Total emprunts et dettes financières	3 177	4 800	2 879	1 744	177

(1) Dette financière sur les deux contrats de location-financement Mastrad SA

8.10.2. Ventilation par principales devises

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits en euros.

8.10.3. Ventilation par nature de taux

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits à taux fixe.

8.10.4. Dettes couvertes par des sûretés réelles

Néant.

8.11. Autres passifs à court terme

(En milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2012	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 an
Fournisseurs	7 174	5 687	5 687	-	-
Avance Acomptes reçus sur commandes	23	20	20	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 936	1 859	1 859	-	-
Dettes diverses	264	142	142	-	-
Total autres passifs à court terme	9 397	7 708	7 708		

8.12. Engagements hors-bilan

8.12.1. Engagements donnés

L'entité Kitchen Bazaar a nanti ses fonds de commerce de Maine et Marseille auprès de la BNP en garantie de prêts pour un montant total de 310 k€.

L'entité Kitchen Bazaar a nanti son fonds de commerce de Boulogne auprès de la Banque Populaire en garantie de prêts pour un montant total de 300 k€.

L'entité Kitchen Bazaar a nanti ses fonds de commerce de La Défense, du Chesnay, de Strasbourg et du Marais auprès du CIC en garantie de prêts pour un montant total de 1 095 k€.

L'entité Mastrad SA s'est portée caution d'un salarié pour un montant de 26 k€.

Au 31 décembre 2012, les engagements en matière de location simple et de location financement n'ayant pas fait l'objet d'un retraitement (non significative) représentent un montant de 112 k€ chez Mastrad SA.

8.12.2. Engagements reçus

L'entité Kitchen Bazaar a contracté des facilités de caisse auprès de la banque BNP pour 120 K€ et 100 K€ auprès de la banque CIC.

L'entité Mastrad SA a contracté auprès de la BNP des lignes de couverture de change à hauteur de 5 170 KUSD.

8.13. Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Reprises de provisions d'exploitation	122	61
Total reprises d'amortissements et de provisions	122	61
Dotations aux provisions d'exploitation	(285)	(170)
Dotations aux amortissements d'exploitation	(394)	(345)
Total dotations aux amortissements et aux provisions	(678)	(515)

8.14. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Produits financiers		
Gains de change	354	160
Revenus des Aut.Cré. et Val.mob.pla	3	1
Produits nets / Cession Val.mob.pla	0	6
Rep.sur Provisions & Amts.Financiers	151	-
Autres produits financiers	34	25
Total	543	193
Charges financières		
Pertes de change	(198)	(62)
Intérêts et charges assimilées	(183)	(130)
Dot.aux Provisions & Amts.Financiers	(42)	(24)
Charg.nettes sur cession Val.mob.pla	(2)	(27)
Total	(424)	(244)
Résultat financier	118	(51)

8.15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	75	0
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	5	0
Autres produits exceptionnels	78	-
Reprises de provisions et transferts de charges	136	140
Total	294	141
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(3)	(193)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(74)	(2)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(403)	(119)
Total Autres Charges exceptionnelles	-	(150)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	(23)	(91)
Total	(503)	(555)
Résultat exceptionnel	(210)	(414)

8.16. Impôt sur les bénéfices

8.16.1. Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012
Impôt exigible - Charge	(306)
Impôts différés - Produit	106
Total	(199)

8.16.2. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique, qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France, s'analyse comme suit :

<i>Rationalisation de l'impôt (En milliers d'euros)</i>	31/12/2012
Résultat net des sociétés intégrées	(136)
Impôts sur les résultats fiscaux	(306)
Impôts différés latents	106
Charge d'impôt sur les résultats consolidés	(199)
Résultat avant impôts	63
<Impôt théorique au taux en vigueur>	(21)
Différence d'impôt	(178)

<i>Analyse de cette différence d'impôt (En milliers d'euros)</i>	31/12/2012
Crédit d'impôt recherche	29
Economies d'impôts résultant de l'utilisation de déficits fiscaux reportables antérieurement non reconnus	0
Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice et autres différences temporelles	(182)
Décalages permanents	(41)
Amortissement / reprise des GW	15
Total	(178)
Différence nette	0

8.17. Effectif

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2012	30/06/2012
Cadres et équivalents	36	38
Agents de maîtrise	8	6
Employés	88	95
Total	132	139

9. Autres informations

9.1. Immobilisations

9.1.1. Ventilation des immobilisations par secteurs d'activité

Les immobilisations par secteurs d'activité se présentent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Conception et distribution d'accessoires culinaires	1 735	1 347
Vente de détail d'accessoires culinaires	5 298	5 882
Total	7 033	7 228

9.1.2. Ventilation des immobilisations par zones géographiques

Les immobilisations n'ont pas été affectées à une zone géographique en particulier en raison de leur utilisation globale pour l'ensemble des secteurs.

9.2. Chiffre d'affaires

9.2.1. Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité se présente comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Conception et distribution d'accessoires culinaires	10 534	10 903
Vente de détail d'accessoires culinaires	5 390	6 490
Total	15 924	17 393

9.2.2. Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se présente comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
France	10 187	11 275
Europe	2 612	2 042
Amérique du nord	2 449	3 154
Reste du monde	675	922
Total	15 924	17 393

9.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

9.4. Dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

9.5. Informations sur les parties liées

Néant.

9.6. Entités ad hoc

Néant.

9.7. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations du collège des Commissaires aux comptes au titre de la période s'élèvent à :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012
Mastrad SA :	-
FKB :	-
Kitchen Bazaar :	-
Mastrad INC :	11
Philippe Guillard :	11
Mastrad INC :	11
Frazer :	11
Mastrad HK :	3
S.liu ans co :	3
Honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de la période :	24